Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-212900633-20260604-20260604_002-DE

SYNDICAT MIXTE DES EAUX
DU NORD DU CAP-SIZUN

Mairie de GOULIEN
29 770

Téléphone : 02 98 70 06 04
E-mail : mairie@ goulien.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 4 juin 2026

- - - - -

Le comité du Syndicat Mixte des Eaux du Nord Cap Sizun s'est réuni le jeudi 4 juin 2026, à 14h30, à la maison du vent de Goulien sous la présidence de M. Henri Goardon.

Étaient présents :

Pour Beuzec Cap Sizun :	Jean-Pierre Le Bras, Guy Pichavant, Philippe Kérouédan
Pour Cléden Cap Sizun :	Stéphane Danzé, Thierry Le Dantec
Pour Goulien :	Henri Goardon, Evelyne Laurin, Julien Goraguer
Pour Douarnenez Communauté :	Henri Savina, Marie-Pierre Bariou

Etaient absents : Roger Quideau, François Guet
Assistait à la réunion : SAUR : Stéphane Dubray.
M. François Guet a donné procuration à Mme Marie-Pierre Bariou
Mme Evelyne Laurin a été désigné secrétaire de séance.

Indemnités de fonctions des élus

Le comité, après en avoir délibéré, décide d'appliquer les taux d'indemnités suivants :

- 7,75% l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale pour le président
- 3,875% de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale pour le vice-président.

Ces indemnités seront versées mensuellement à compter du 4 juin 2026.

Pour copie certifiée conforme,

Le Président-Henri GOARDON